

Ukraine : les agro-industriels demandent un moratoire de 10 ans sur la reprise des normes européennes

Description

Au début des années 2020, le secteur d'activité agricole représentait 10 % du PIB de l'Ukraine, dont les terres sont réputées pour leur fertilité exceptionnelle, mais exploitées avec de nombreux produits phytosanitaires pour accroître encore leur rendement. La guerre d'ampleur qui sévit depuis 2022 a poussé Kyïv à déposer une candidature d'adhésion à l'UE dès le 28 février 2022 et à tenter de se conformer rapidement aux normes européennes. En matière agricole, cela signifierait notamment une interdiction, dès 2028, de l'emploi de certains des produits utilisés, conformément au nouveau projet de loi d'intégration européenne (n° 15362). Ce délai a fait bondir le Club agro-industriel ukrainien » (UKAB), l'une des principales associations du secteur agro-industriel.

Le 3 juillet, Anna Kashirina, la coordinatrice du Comité pour la protection des végétaux et les semences de l'UKAB a rédigé une tribune dans la revue *Delo*, afin de donner la position de l'organisation sur une interdiction rapide des produits phytosanitaires en Ukraine : cette mesure pourrait entraîner une diminution des rendements de 20 %, une réduction la production céréalière de près de 14 millions de tonnes par an et donc un manque à gagner s'élevant à 4,3 milliards de dollars. Le climat de l'Ukraine, avec « *des températures moyennes annuelles plus élevées dans le sud et l'est du pays, et une pression exercée par les nuisibles et les maladies* » explique ces prévisions. Si les substances actives utilisées sont supprimées sans disposer de substituts biologiques ou chimiques adaptés, les agriculteurs « *livreront tout simplement leurs champs aux organismes nuisibles* ».

Face à la perspective d'une mise en conformité trop rapide du marché des produits phytosanitaires, l'UKAB plaide pour une « *transformation maîtrisée* » avec une période de transition de 10 ans (jusqu'au 31 décembre 2035) pour permettre aux agriculteurs de progressivement s'adapter aux normes de l'UE.

Sources : *Delo, UKR.net.*

date créée

03/08/2026

Champs de Méta

Auteur-article : Stéphan Altasserre